

## Compte rendu de la session de printemps 2007 des élus de la section 07 du comité national de la recherche scientifique

12 au 15 février 2007

Rédigé par : P. Baptiste (SNCS-FSU), A. Choisier (SGEN-CFDT), C. Durieu (Club EEA), B. Jouvencel (Club EEA), C. Michel (SPECIF), B. Oriola (Sud Recherche), F. Pierrot (SNCS-FSU), H. Prade (SNCS-FSU), L. Pronzato (SNCS-FSU), I. Queinnec (SNCS-FSU), M. Riveill (SPECIF), D. Rossin (SNCS-FSU), E. Sanlaville (SPECIF)

Le présent rapport est un résumé, pas nécessairement dans l'ordre chronologique, des débats qui ont eu lieu lors de la session de printemps 2007 de la section 07 du comité national. Ce document n'ayant aucune valeur officielle, ses rédacteurs ne peuvent être tenus pour responsables d'erreurs ou d'omissions. Vos commentaires et vos questions sont les bienvenus. Ce compte rendu a vocation à être diffusé le plus largement possible. N'hésitez donc pas à le transmettre autour de vous ou à demander à ses rédacteurs d'être ajouté(e) dans la liste de diffusion.

La section est composée de :

Philippe Baptiste, CR, LIX, Palaiseau,  
Nicole Bidoit, PU, LRI, Paris,  
Prosper Chemouil, ING, France-Telecom, Issy-les-Moulineaux,  
Annick Choisier, AI, LIMSI, Orsay  
Bruno Durand (membre nommé du bureau), PU, LIF, Marseille,  
Cécile Durieu, MC, SATIE, Cachan,  
Christophe Fonte, IR, CRAN, Nancy,  
Bruno Jouvencel, PU, LIRMM, Montpellier,  
Isabelle Magnin, DR INSERM, CREATIS, Lyon,  
Christian Michel, PU, LSIIT, Illkirch,  
Bernard Oriola, IR, IRIT, Toulouse,  
Hélène Paugam-Moisy, PU, ISC, Lyon,  
François Pierrot (président), DR, LIRMM, Montpellier,  
Henri Prade, DR, IRIT, Toulouse,  
Luc Pronzato, DR, I3S, Sophia-Antipolis,  
Isabelle Queinnec (membre élue du bureau, secrétaire), CR, LAAS, Toulouse,  
Michel Riveill (membre élu du bureau), PU, I3S, Sophia-Antipolis,  
Dominique Rossin, CR, LIAFA, Paris,  
Eric Sanlaville, MC, LIMOS, Clermont-Ferrand.

Deux membres démissionnaires en septembre 2006 n'ont toujours pas été remplacés (Eric Moulines et Rogélio Lozano ont quitté la section pour prendre des charges de Chargés de Mission au près du Département ST2I ; étant "membres nommés", ils ne peuvent être remplacés que par une nomination ministérielle sur proposition du CNRS).

Des membres du département ST2I du CNRS ainsi que des représentants du département STIC de la MSTP (Mission Scientifique Technique et Pédagogique) du ministère de la recherche et des nouvelles technologies ont assisté à temps partiel aux travaux de la section :

Véronique Donzeau-Gouge, directeur scientifique adjoint du département ST2I,  
Jean-Michel Muller, chargé de mission auprès du département ST2I,  
Serge Dulucq, chargé de mission auprès du département ST2I,  
Eric Moulines, chargé de mission auprès du département ST2I,  
Daniel Hauden, directeur scientifique du département STIC à la MSTP,  
Eric Grégoire, directeur scientifique adjoint du département STIC à la MSTP.

Voici l'essentiel des tâches qui ont incombé à la section lors de cette session :

- Examen des dossiers des unités de recherche associées au CNRS qui sont en renouvellement quadriennal, ainsi que les dossiers de demande de création d'unités associées ou de rattachement d'unités existantes. Dans chacun des cas, la section établit un rapport et émet un avis qui est transmis aux unités concernées.
- Évaluation biennale des chercheurs CNRS qui reçoivent un avis sur leurs activités de recherche.
- Étude de cas particuliers de chercheurs tels que des demandes par la section ou le département d'évaluation complémentaires, des demandes de changements d'affectation ou des reconstitutions de carrière.
- Autorisations à concourir aux concours CR2, CR1 et DR2.

Il est rappelé que la section n'a qu'un rôle consultatif sur l'ensemble des questions qu'elle examine (hormis les sujets relatifs aux concours).

## 1 Ouverture de la session

Le Département ST2I nous informe que Philippe Baptiste est nommé membre du bureau en remplacement d'Eric Moulines.

Une discussion est ouverte sur le poids respectif à donner lors des recrutements et promotions, d'une part aux "indicateurs chiffrés" (nombre de publications, facteur H, etc...), et d'autre part aux éléments moins facilement quantifiables (importance d'un résultat, rôle dans une communauté scientifique, qualité du management, etc). Cette question très subtile est l'occasion pour chacun de donner son point de vue, mais aussi de constater à quel point il est difficile de trouver un consensus qui puisse embrasser la variété des cas particuliers. Néanmoins, de cette discussion émergent deux propositions : réaliser l'audition des candidats DR2 par deux sous-jurys seulement (pour élargir l'assise thématique de ces auditions) ; préparer pour chaque candidat DR2 non retenu quelques informations synthétiques lui permettant d'apprécier la manière dont sa candidature est perçue par le jury (cette information étant transmise par le président).

## 2 Etat des lieux de la section 07

François Pierrot nous présente une analyse des données unités et chercheurs de la section 7. Une consultation de LABINTEL montre qu'il existe un total de 3808 chercheurs (dont 493 CNRS-07) se réclamant de la section 07 et répartis dans 148 laboratoires ayant une relation avec la section, soit parce qu'ils en dépendent (à titre principal ou non), soit parce qu'ils hébergent des individus qui s'en réclament. Ces chiffres cachent cependant des réalités très différentes (chiffres valides au 30/12/2006) :

- 41 laboratoires non affiliés à la section 07 hébergent des individus (84 personnes au total dont 20 chercheurs CNRS-section 7) qui se réclament de la section 07. Les 20 chercheurs CNRS relevant de la section 07 sont hébergés dans 19 de ces laboratoires.
- 35 laboratoires sont rattachés secondairement à la section 07
  - 9 laboratoires n’hébergent aucun chercheur se réclamant de la section 07 (ni chercheur, ni enseignant-chercheur). On peut se demander pourquoi ces labos sont rattachés à la section 07.
  - 15 laboratoires regroupent 114 personnes se réclamant de la section 07 mais aucun chercheur CNRS de la section 07.
  - 11 laboratoires hébergent 23 chercheurs de la section 07 et au total 62 personnes se réclamant de la section 07.
- 67 laboratoires relèvent principalement de la section 07
  - 8 unités (6 FRE et 2 UMR) n’ont aucun chercheur CNRS relevant de la section 07 ;
  - 14 unités (4 FRE et 10 UMR) n’ont qu’un chercheur CNRS relevant de la section 07 ;
  - 15 unités (toutes UMR) ont de 2 à 4 chercheurs CNRS relevant de la section 07 ;
  - 30 unités ont au moins 5 chercheurs CNRS relevant de la section 7. Ces 30 laboratoires regroupent encore 55% des individus se réclamant de la section 07 et 80% des chercheurs CNRS relevant de la section 07.

On peut remarquer les faits suivants :

- Les concepts d’UMR et de FRE sont certainement utilisés comme des « labels » et non pas toujours comme un outil de pilotage opérationnel (UMR et FRE avec 1 ou 0 CNRS-07...).
- Entre 2005 et 2006, moins de 70% des recrutements CR sont allés vers les 30 « sites majeurs », ce qui est donc une proportion inférieure au poids qu’ils représentent aujourd’hui (80%).

Une discussion s’engage à partir de ces informations et de la question posée par le président : faut-il conseiller au Département ST2I de concentrer ses moyens sur un nombre plus limité de sites (en vue de gagner en efficacité dans le soutien et de donner un rôle central au CNRS sur ces sites), ou au contraire faut-il maintenir une politique d’ouverture large (en vue de conserver le rôle national d’animation et ”d’aiguillon” de la communauté de recherche en STIC) ? Le temps imparti à la discussion n’a pas permis d’aboutir à un consensus sur cette question. Il n’en demeure pas moins qu’une majorité des membres de la section est attachée à la conservation du rôle national d’animation des chercheurs STIC, et à l’établissement d’une vision de la recherche en section 7 qui prenne en compte les chercheurs et les enseignants-chercheurs de nos disciplines.

### 3 Intervention de Pierre Guillon

Pierre Guillon est venu discuter avec nous d’un certain nombre de points concernant le Département ST2I. Les propos rapportés ici tentent de résumer l’essentiel de son intervention mais ne reflètent pas nécessairement l’opinion de la section.

Pierre Guillon est conscient que l’organisation des comités d’évaluation s’est faite dans l’urgence sur 2 mois, et même, pour les derniers, quelques jours avant la session de printemps. Il veut améliorer cette organisation en prévoyant les comités d’évaluation sur une période beaucoup plus longue, correspondant au moins à tout le dernier trimestre de l’année et en s’assurant qu’ils soient tous finis avant fin décembre. La section réclame qu’un ”guichet unique” et clairement identifié soit proposé pour transmettre tous les rapports qui circulent sur les unités (rapports d’activité, rapports des comités

d'évaluation... : ce "guichet unique" devrait être clairement indiqué sur le site Internet du Département.

La politique générale du département veut que l'on ne retienne que l'excellence. Il est ainsi indispensable d'aller regarder au niveau des équipes, la volonté du département étant de pouvoir agir à ce niveau, éventuellement par un soutien ciblé. A l'inverse, il ne faut pas hésiter à mettre en avant une petite équipe non-CNRS. Ce sera alors au département de trouver les outils pour la raccrocher au CNRS. L'évaluation au niveau des équipes doit pouvoir conduire à modifier les contours du labo et soutenir davantage des équipes que d'autres. Le CNRS peut aussi reconnaître d'excellentes petites équipes, soit pour faire des labos soit pour modifier le contour d'unités existantes. Cela signifie aussi que quand un enseignant-chercheur est recruté par une université, s'il ne rentre pas thématiquement dans une UMR, on n'est pas obligé de l'y mettre.

La section soulève le problème des relations CNRS-INRIA, et en particulier la situation difficile vécue par certains personnels du LORIA. En effet, le DU étant aussi le directeur de l'UR INRIA régionale, c'est en pratique l'INRIA qui fixe le modèle au fonctionnement du laboratoire (comité de projet à la tête du laboratoire), qui décide des directions des services (resp. Doc, moyen informatique, gestion de projets). Certains personnels non-INRIA se sentiraient dans un carcan. Il semblerait quand même que le problème ne soit pas tant lié à l'INRIA qu'à la situation locale, car l'IRISA, qui fonctionne sur le même principe ne semble pas avoir de problème particulier. Pierre Guillon confirme que la situation de l'IRISA est perçue comme plus fluide que celle du LORIA.

De manière plus générale, le département travaille depuis 3 mois sur la question de la coopération/cohabitation entre le CNRS et l'INRIA. Si l'INRIA est performante quelque part, le département peut se poser la question de ne pas y mettre de moyens puisque les dépenses publiques sont déjà investies sur place. L'autre option est de faire de vraies UMR partagées CNRS-INRIA. Pierre Guillon regrette que certains projets INRIA dans les UMR ne soient pas pilotés par le DU comme les autres activités de son laboratoire. Il est favorable à ce que les projets INRIA montés dans des UMR et/ou avec des personnels CNRS se fassent en concertation avec le laboratoire, tant au moment de leur montage que pour leur fonctionnement. Les deux institutions doivent également veiller à l'équilibre entre l'implication de leurs personnels dans les projets et la communication qui est faite quant aux résultats. Un projet commun CNRS-INRIA à Grenoble va servir de test à une nouvelle gouvernance commune.

Suite à une question sur le mandat de gestion unique (situation où une UMR est gérée intégralement par une seule des tutelles, une Université par exemple), Pierre Guillon rappelle que c'est pour le moment une expérimentation. En lançant l'expérimentation, tout le monde n'avait pas vu que l'université n'était pas toujours prête, que des personnes CNRS se retrouvaient implicitement en délégation à l'université pour la gestion et perdaient de ce fait leurs compétences CNRS (ex : logiciels de gestion différents selon les organismes).

Concernant l'évaluation des chercheurs, le CNRS est en train de mettre en place une vraie politique de DRH. Les notations que la section doit mettre sur les rapports<sup>1</sup> doivent être suivies de conséquences. La section voudrait transmettre directement aux DU les messages des chercheurs de son unité.

Les ouvertures de postes aux concours chercheurs sont détaillées dans la suite de ce document. Concernant les ITA, 53 postes seront ouverts au concours pour le département ST2I, dont 33 pour le "groupe

---

<sup>1</sup>voir le paragraphe 7.

thématique STIC” (20 pour la section 7 et 13 pour la 8). Parmi les 33, il devrait y avoir 6 IR car Pierre Guillon considère qu’il y avait un effort à faire la dessus (rq : la section avait d’ailleurs fait des demandes explicites dans ce domaine). La campagne des recrutements externes sera ouverte fin mai, les épreuves auront lieu en septembre pour un recrutement au 1er décembre. La campagne de concours internes devrait normalement être avancée au printemps 2007 : ouverture de la campagne au 15 mars et audition des candidats en juin. A priori, cela correspond à un peu plus de postes ouverts au concours que de départs à la retraite. La répartition des postes ”7” devraient être la suivante : 6 IR, 5 IE, 5 AI, 2 T, 2 AJT. Il y aura également des postes réservés pour le recrutement de personnels handicapés, pour ceux ci les unités doivent faire remonter leur demande directement au département (Mme BOUET-CHEMIN).

La promotion des ITA s’est faite par BAP en 2006 et non plus par département scientifique. Pierre Guillon reconnaît que les retours montrent que ça marche plutôt bien.

*Commentaire de la section : Les retours de cette expérimentation sont favorables, toutefois le classement au niveau des délégations régionales (par directeurs de laboratoires experts) reste à améliorer.*

La section a interrogé Pierre Guillon sur les délégations. Il n’a pas encore d’informations sur cette campagne.

## **4 Rencontre entre les membres du bureau et Michel Cosnard, président-directeur général de l’INRIA**

Sachant qu’elle évalue plusieurs unités dans lesquelles l’INRIA est impliqué, la section a souhaité rencontrer Michel Cosnard pour discuter des liens entre le CNRS et l’INRIA et essayer de mieux harmoniser les évaluations. L’entrevue n’a malheureusement pas pu avoir lieu dans les locaux du CNRS, ce que tout le monde a regretté, et seul le bureau a pu se déplacer dans les bureaux de l’INRIA Tour Montparnasse. Les propos rapportés ici tentent de résumer l’essentiel de l’entretien mais ne sont que l’interprétation par le bureau des propos tenus par Michel Cosnard.

Michel Cosnard a confirmé que le concept d’UMR n’est pas un concept INRIA. Il considère que la notion de laboratoire devrait être réservée à une unité de lieu et de tutelles (politique de site) et que la notion d’UMR multi-sites, multi-tutelles telles qu’habituellement reconnues par le CNRS ne correspond pas à la vision INRIA de l’organisation de la recherche. L’INRIA préfère concentrer ses moyens sur des équipes correspondant à un nombre limité de chercheurs et enseignants-chercheurs. L’INRIA défend ainsi une organisation à deux niveaux uniquement avec les équipes-projets INRIA (EPI) au niveau opérationnel et les unités de recherche (UR) qui fournissent les moyens. Une EPI est donc pour l’INRIA l’équivalent d’une petite UMR CNRS. Il en existe actuellement environ 136, dont la grande majorité en commun avec l’université et très souvent avec des agents CNRS. Les UR vont bientôt évoluer pour mieux mettre en évidence la notion de centre régional de recherche (qui distribuera des moyens pour les EPI) et une couverture, au final, de tout le territoire.

Les cas particuliers que sont l’IRISA et le LORIA ont aussi été discutés. Sachant que l’INRIA est la tutelle qui y insuffle une grosse majorité des moyens (locaux INRIA, postes, moyens financiers), Michel Cosnard considère qu’il est normal que le directeur de l’unité soit aussi le directeur de l’UR, et

donc qu'il soit choisi par l'INRIA. On en arrive cependant à la situation incongrue où l'INRIA choisit le DU d'une unité associée au CNRS.

La section s'est inquiétée de l'effet déstabilisateur que peut avoir sur une unité la création d'EPIs, tant par l'afflux de moyens non pilotés par l'unité que par l'isolement implicite des chercheurs et enseignants-chercheurs impliqués dans l'EPI qui se sentent moins concernés par leur unité d'origine. Cela peut être perçu comme une politique de l'INRIA de vider les laboratoires de leurs équipes les plus dynamiques. Michel Cosnard est bien conscient de cette crainte, mais réfute totalement qu'il s'agisse d'une politique délibérée de l'INRIA ; selon lui, ce sont les chercheurs qui demandent à être intégrés dans des EPI, et non l'INRIA qui les sollicite. Cependant, il considère que le problème vient en fait de la labellisation CNRS qui, sans y associer des moyens importants à cause du trop grand nombre d'unités, vient se superposer à une politique d'unités qui devrait être gérée par l'Université. Le CNRS a été créé pour reconstruire la recherche française après la guerre, et son fonctionnement n'est peut-être pas aussi bien adapté à la situation actuelle avec une explosion du nombre d'universités.

Concernant l'évaluation de la recherche, Michel Cosnard a invité la section à venir assister aux séminaires d'évaluation (par thématique), et à faire une réunion commune entre les instances d'évaluation des deux organismes.

*Remarque des rédacteurs : La vie scientifique de l'INRIA est organisée autour de l'évaluation des EPI. Comme Pierre Guillon l'a rappelé dans son intervention, c'est également la volonté du Département ST2I de s'intéresser au niveau du "grain fin" et non plus seulement de l'Unité de Recherche pour les évaluations.*

## 5 Concours de recrutement

### 5.1 Les postes

Les postes mis au concours 2007 dans la section 07 sont les suivants :

**07/01** : 12 directeurs de recherche de 2ème classe,

**07/02** : 9 chargés de recherche de 1ère classe,

**07/03** : 22 chargés de recherche de 2ème classe,

**07/04** : 1 chargé de recherche de 2ème classe en interprétation abstraite, affecté au laboratoire d'informatique de l'école normale supérieure (LIENS) à Paris.

**07/05** : 1 chargé de recherche de 2ème classe en conception et test des micro-nano systèmes,

**07/06** : 1 chargé de recherche de 2ème classe en mathématiques pour les sciences de l'information et de la communication affecté dans un laboratoire relevant du département MPPU.

A tous ces concours sont associées des priorités thématiques (voir les arrêtés d'ouverture des concours sur le site du CNRS).

### 5.2 Autorisation à concourir

Ces autorisations ne concernent que les candidats qui ne remplissent pas les conditions requises (ceci est évalué au vu de leurs déclarations par les services juridiques du CNRS ; il peut donc y avoir des candidatures déclarées recevables mais qui en réalité ne le sont pas vraiment ; de tels dossiers, s'ils existent, seraient rejetés en fin de concours) au moment du dépôt de leur dossier (thèse à soutenir, diplômes étrangers, expérience de la recherche).

La liste des candidats autorisés à concourir est accessible sur le lien :

[http://intersection.dsi.cnrs.fr:8080/inter\\_server/resultats-cc-fr.do?campagne=22](http://intersection.dsi.cnrs.fr:8080/inter_server/resultats-cc-fr.do?campagne=22)

### 5.3 Les auditions et jurys

Les candidatures sont réparties comme suit :

	07-01	07-02	07-03	07-04	07-05	07-06
Niveau	DR2	CR1	CR2	CR2	CR2	CR2
Postes	12	9	22	1	1	1
Cand.	72	46	342	6	10	56
Sélec.	6	5	15.5	6	10	56

Au total, il y a 379 candidats chargés de recherche, dont 62 femmes (16% en 2007 contre 14 % en 2006 et 16% en 2005). Il y a 352 candidats CR2, dont 19 sont aussi candidats CR1. Parmi les 72 candidats DR2, 5 sont aussi candidats aux concours CR.

Par ailleurs, 47 candidats DR2 sont actuellement chercheurs au CNRS, représentant moins de 35% des promouvables. De plus 8.5% de ces candidats sont des femmes, quand elles représentent plus de 23% des CR1 promouvables. On constate sur ces chiffres l'autocensure en général des CR1 au concours DR2, et plus encore des femmes. Ces chiffres montrent clairement le découragement des agents CNRS quant à l'évolution de leur carrière.

Comme l'année dernière, la section 07 a décidé d'auditionner les candidats DR. Les candidats à des concours CR et DR seront auditionnés deux fois.

Pour ce qui est des concours DR, les auditions pour les concours auront lieu du 16 au 18 avril 2007 à Meudon. La section sera répartie en 2 sections de jury. Chaque candidat sera auditionné 30 minutes par la section de jury où siège son rapporteur. Les candidats devront faire un exposé de 15 minutes (au maximum) qui sera suivi d'une séance de questions-réponses. Ils disposeront d'un rétroprojecteur, d'un tableau et d'un vidéoprojecteur pouvant être utilisé exclusivement avec une clé USB comportant une présentation au format pdf. Le jury d'admissibilité pour les concours DR aura lieu du 19 au 20 avril.

Pour ce qui est des concours CR, les auditions pour les concours auront lieu du 28 mai au 4 juin 2007 à Meudon. La section sera répartie en 4 sections de jury. Chaque candidat sera auditionné 20 minutes par la section de jury où siège son rapporteur. Les candidats devront faire un exposé de 10 minutes (au maximum) qui sera suivi d'une séance de questions-réponses. Ils disposeront d'un rétroprojecteur, d'un tableau et d'un vidéoprojecteur pouvant être utilisé exclusivement avec une clé USB comportant une présentation au format pdf. Le jury d'admissibilité pour les concours CR se tiendra du 5 au 8 juin.

**On rappelle que les classements du jury d'admissibilité sont susceptibles d'être modifiés par le jury d'admission, et que les affectations sont décidées par la Direction du CNRS.**

## 6 Unités de Recherche

Les sigles d'unités de recherche qui apparaissent dans la suite de ce document sont :

- UPR : unité propre de recherche ;
- UMR : unité mixte de recherche ;
- UMI : unité mixte internationale ;
- FRE : formation de recherche en évolution ;
- FR : fédération d'unités de recherche ;
- GDR : groupement de recherche.

Après une présentation de ces formations par le (ou les) rapporteur(s), la section étudie chaque unité. Les décisions ont été systématiquement acquises par consensus lors de cette session. Un message est rédigé pour chaque unité. Il est à noter que les formations ne sont pas seulement évaluées en fonction de l'activité des chercheurs qui les composent, mais aussi du point de vue de la vie collective du laboratoire.

### 6.1 Renouvellements des UMR rattachées principalement à la section 07

La section a émis un avis très favorable au renouvellement des unités suivantes :

Sigle	Unité	Directeur	Sections	Chercheurs 7	Chercheurs 7 évalués
LIMOS	UMR6158	Quillot	7	1	0
LIF	UMR6166	Sabatier	7, 34	3	3 (tous favorables <sup>2</sup> )
IRCCyN	UMR6597	Lafay	7, 9, 27	10	8 (dont 7 favorables)
HeuDiaSyC	UMR6599	Lozano	7	6	5 (tous favorables)
LASMEA	UMR6602	Dhome	7, 8	3	3 (tous favorables)

Remarque : la différence entre le nombre de chercheurs d'une unité (issu de LABINTEL) et le nombre de chercheurs évalués par la section vient du fait que les chercheurs en disponibilité, en détachement, les nouveaux entrants et les chercheurs titularisés lors de la session d'automne précédente ne sont pas évalués.

La section a émis un avis favorable avec recommandations au renouvellement des unités suivantes :

Sigle	Unité	Directeur	Sections	Chercheurs 7	Chercheurs 7 évalués
GREYC	UMR6072	Carin	7,8, 34	4	4 (tous favorables)
LSIS	UMR6168	Giambiasi	7	2	2 (tous favorables)
LAB	UMR6596	Chaillet	7	1	1 (favorable)

La section ne s'est pas prononcée sur le renouvellement de l'unité suivante, préférant attendre un rapport d'activité mis-à-jour en ce qui concerne les listes de publications. Ceci ne doit pas être interprété comme de la défiance envers cette unité, mais est dû en partie à une évaluation faite sur deux ans, la première partie de la visite ayant été faite en 2005 par des membres ayant depuis quitté la section :

Sigle	Unité	Directeur	Sections	Chercheurs 7	Chercheurs 7 évalués
IRISA	UMR6074	Labit	7	16	15 (tous favorables)

<sup>2</sup>La typologie de l'évaluation des chercheurs est détaillée en début de la partie 7.

Remarque : De manière générale, la section apprécie peu que l'évaluation des unités soit effectuée en plusieurs fois, sur plusieurs années, ce qui rend difficile une vue complète de l'unité et de ses équipes. Dans le cas présent, certaines équipes de l'IRISA avaient été vues fin 2005 alors que d'autres ont été vues en janvier 2007.

La section a émis un avis défavorable au renouvellement de l'unité suivante, mais avec la ferme conviction qu'elle peut construire un projet convaincant d'ici la session d'automne 2007 :

Sigle	Unité	Directeur	Sections	Chercheurs 7	Chercheurs 7 évalués
I3S	UMR6070	Fédou	7	17	16 (tous favorables)

La section a émis un avis défavorable au renouvellement de l'unité suivante :

Sigle	Unité	Directeur	Sections	Chercheurs 7	Chercheurs 7 évalués
LUTIN	UMS2809	Boullier	7, 27, 34	0	-

La section donne aussi un avis favorable aux changements de directeurs suivants, dans le cadre du renouvellement de l'unité :

Sigle	Unité	Ancien directeur	Directeur	Dir. adjoint
IRCCyN	UMR6597	Lafay	Michel Malabre	
HeuDiaSyC	UMR6599	Lozano	Ali Charara	
GREYC	UMR6072	Carin	Etienne Grandjean	Mohammed M'Saad

## 6.2 Renouvellements des UMR rattachées secondairement à la section 07

La section a émis un avis favorable sur les unités suivantes, rattachées secondairement à la section 07 :

Sigle	Unité	Directeur	Sections	Chercheurs 7	Chercheurs 7 évalués
Inst. Fresnel Marseille	UMR6133	Amra	8, 7	1	0
XLIM	UMR6172	Guillon	8, 1, 7	0	-

La section a émis un avis défavorable sur l'unité suivante, rattachée secondairement à la section 07 :

Sigle	Unité	Directeur	Sections	Chercheurs 7	Chercheurs 7 évalués
LPL	UMR6057	Blache	34, 7, 27	0	-

Par ailleurs, la section exprime une nouvelle fois, avec insistance, qu'elle souhaite participer aux comités d'évaluation de tous les laboratoires rattachés à la section 07, y compris ceux rattachés secondairement à la section 07 ou demandant un rattachement à la section 07. Ne pas être convié aux comités d'évaluation est interprété comme une absence d'intérêt de maintenir ou d'obtenir son rattachement à la section. De ce fait, la section ne s'est pas prononcée sur les unités qu'elle n'a pas eu l'occasion de visiter et demande à les revoir à la session d'automne 2007 après qu'une visite en bonne et due

forme ait été organisée. Ce message fort s'adresse certainement aux départements scientifiques, qui sont en charge de l'organisation des comités d'évaluation, mais aussi aux laboratoires, qui, demandant un rattachement à plusieurs sections, doivent veiller à ce que ces sections soient invitées à participer aux comités d'évaluation.

En conséquence, la section ne s'est pas prononcée sur le renouvellement de l'unité suivante :

Sigle	Unité	Directeur	Sections	Chercheurs 7	Chercheurs 7 évalués
IML	UMR6206	Lachaud	1, 7	2	2 (1 favorable)

Par ailleurs, la section a reporté l'examen de l'unité suivante à la session d'automne, car le comité d'évaluation, auquel la section 7 a bien été invité, n'a pu avoir lieu qu'après la session de printemps de la section 7 :

Sigle	Unité	Directeur	Sections	Chercheurs 7	Chercheurs 7 évalués
LUAN	UMR6525	Vakili	17, 7	0	-

### 6.3 Renouvellements des FRE et création de nouvelles unités

La section a classé les demandes d'association au CNRS en tenant compte du classement effectué lors des sessions de printemps 2005 et 2006, afin de garantir une cohérence dans ces classements de création d'unité d'une année à l'autre. Les mêmes 4 catégories ont ainsi été considérées :

Avis très favorable à la création d'UMR :

Sigle	Unité	Localisation	Directeur	Sections	Chercheurs 7/évalués
LINA	FRE2729	Nantes	Cointe (remplace Benhamou)	7	1/0

Avis favorable à la création d'UMR :

Sigle	Unité	Localisation	Directeur	Sections	Chercheurs 7/évalués
LESTER	FRE2734	Lorient	Boutillon	7, 8	1/1 (favorable)
IBISC	FRE2873	Evry	Colle	7, 9	1/1 (favorable)

Avis favorable au maintien ou à la reconnaissance d'une tutelle CNRS :

Sigle	Unité	Localisation	Directeur	Sections	Chercheurs 7
SIC	FREN	Poitiers	Lienhardt	7	0
LIFC	FREN	Besançon	Lapayre	7	0
MIS (LaRIA + CREA)	FREN	Amiens	Kassel	7	0
Institut Charles DELAUNAY	FRE2848	Troyes	Duchene	7, 8, 9	0

Avis favorable à un rattachement secondaire à la section 7 :

Sigle	Unité	Localisation	Directeur	Sections	Cherch. 7/évalués
LPP	FRE2929	Paris	O'Regan	27, 7, 34	1/1 (favorable)
Inst. Sciences du Mouvement	FREN (fusion ex UMR6215)	Marseille	Vercher	27, 9, 10, 7, 25	1/0
CHART	FREN	Paris	Jouen	27, 7, 34	0/-

Ne se prononce pas en l'absence de visite et de comité de visite :

Sigle	Unité	Localisation	Directeur	Sections	Chercheurs 7
LIA	UMRN	Avignon	El-Beze	7	0
LIT	UMRN	Tours	Billaut	7	0
LISA	UMRN	Angers	Ferrier	7	0
L3I	UMRN	La Rochelle	Mullot	7	0

Avis défavorable :

Sigle	Unité	Localisation	Directeur	Sections	Chercheurs 7
CRISCO	FRE2805	Caen	François	34, 7	0
IRI	FRE2963	Lille	Blossey	11, 1, 7, 16, 23, 6, 22	0
CeRCA	FREN (fusion d'unités)	Poitiers, Tours	Rouet	27, 34, 7	0

## 6.4 Renouvellement et création de FR et de GDR

La section s'est prononcée favorablement au renouvellement de la fédération TIMS (FR2856, Richetin), ainsi qu'à la proposition de nouveau directeur : Alain Quilliot.

La section ne s'est pas prononcée sur le projet de création de la fédération IRCICA (Rolland), en l'absence de visite préalable.

La section s'est prononcée favorablement à la création des GDR GPL (Ledru) et Psycho-Ergo (Hoc).

## 6.5 Cas particuliers laboratoires

### 6.5.1 Examen à mi-parcours du quadriennal

La section avait souhaité revoir des unités à mi-parcours, afin d'évaluer leur évolution par rapport aux recommandations précédentes. La section ne s'est cependant pas prononcée en l'absence de comité de visite préalable :

Sigle	Unité	Directeur	Sections	Chercheurs 7	Chercheurs 7 évalués
LIFL	UMR8022	Geib	7	5	2 (dont 1 favorable)

La section a cependant émis un avis favorable à l'intégration de l'équipe NOCE dans l'UMR8022.

### 6.5.2 Demande de rattachement secondaire à la section 07

Avis favorable :

Sigle	Unité	Directeur	Sections	Chercheurs 7	Chercheurs 7 évalués
FEMTO	UMR6174	De Labachellerie	8, 9, 10	0	-

Ne se prononce pas en l'absence de visite de l'unité par un membre de la section 07 (confere le commentaire de la section 6.2) :

Sigle	Unité	Directeur	Sections	Chercheurs 7	Chercheurs 7 évalués
LEAT	UMR6071	Pichot du Mezeray	8	0	-
SPE	UMR6134	Balbi	10, 9	0	-
IETR	UMR6164	Thouroude	8	0	-
LEST	UMR6165	Ney	8	0	-
LMA	UPR7051	Habault	9	1	1 (favorable)

### 6.5.3 Changement de directeur et/ou directeur-adjoint

La section donne un avis favorable aux changements de directeurs suivants :

Sigle	Unité	Ancien directeur	Directeur
LORIA	UMR7503	Kirchner	Karl Tombre
LIFL	UMR8022	Geib	Sophie Tison
SATIE	UMR8029	Allano	Pascal Larzabal

## 7 Chercheurs

### 7.1 Évaluation biennale

La section examine les activités des chercheurs CNRS des unités à mi-parcours de leur contrat d'association et des unités en renouvellement. Dans le cas des unités en renouvellement, les chercheurs sont examinés en même temps que leur unité. Un message est rédigé pour chaque chercheur, enregistré sur la base e-évaluation (évolution de l'ancienne EvalCN) à laquelle a accès le chercheur. Personne n'a su clairement exprimer à la section si le directeur d'unité a aussi accès aux messages qui sont adressés aux chercheurs de son unité. La section souhaiterait que, en particulier pour les cas où elle met en évidence des problèmes, le directeur de l'unité puisse avoir connaissance de ces problèmes.

Au cours de cette session de printemps, la section a évalué l'activité de 130 chercheurs, dont 62 appartenaient à une unité en renouvellement rattachée à la section 7 (que ce soit en rattachement principal ou en rattachement secondaire), 56 appartenaient à une unité à mi-parcours rattachée à la section 7, 9 appartenaient à une unité à mi-parcours non rattachée à la section 7 et 3 étaient vus en cas particulier suite aux reports successifs des sections de printemps et d'automne 2006.

Plusieurs cas ont été distingués :

- la section a émis un avis favorable concernant l'activité de 118 chercheurs, représentant 93 % des chercheurs évalués.
- la section a émis un avis réservé concernant l'activité de 3 chercheurs. Cet avis réservé signifie que la section a identifié dans l'activité du chercheur un ou plusieurs éléments qui nécessitent un suivi spécifique par le département scientifique et/ou la direction des ressources humaines. Pour 2 d'entre eux, la section n'a émis cet avis que pour clarifier certains points concernant leur situation administrative.
- la section a émis un avis d'alerte dans le cas de 6 chercheurs. Cet avis d'alerte signifie que la section exprime des inquiétudes sur l'évolution de l'activité du chercheur et qu'elle recommande au CNRS d'agir envers ces chercheurs qui ne remplissent manifestement pas leur obligation statutaire.
- la section ne s'est pas prononcée (avis différé) sur l'activité de 3 chercheurs, qui n'ont pas transmis leur rapport d'activité dans les temps. Ces chercheurs seront évalués en cas particuliers lors de la prochaine session d'automne.

L'évaluation biennale a concerné les laboratoires à mi-parcours suivants :

– Section 7 principale

Sigle	Unité	Directeur	Sections	Chercheurs 7	Chercheurs 7 évalués
IBISC	FRE2873	Colle	7, 9	1	1 (favorable)
ETIS	UMR8051	Fijalkow	7	1	1 (dont 0 favorable)
LAGIS	UMR8146	Vanheeghe	7	2	2 (tous favorables)
L2S	UMR8506	Walter	7, 8	17	14 (dont 13 favorables)
LIENS	UMR8548	Stern	7	12	9 (tous favorables)
LSV	UMR8643	Schnoebelen	7	7	6 (tous favorables)
IGM	UMR8049	Roussel	7	2	2 (tous favorables)
CAMS	UMR8557	Berestycki	7, 24, 1	2	2 (tous favorables)
LRI	UMR8623	Beaudouin-Lafon	7	15	13 (dont 10 favorables)
MOY commun	EXT80	Guillon	7, 1	1	1 (favorable)

– Section 7 secondaire

Sigle	Unité	Directeur	Sections	Chercheurs 7	Chercheurs 7 évalués
CMLA	UMR8536	Desvillettes	1, 7	2	1 (favorable)
Inst. biochimie et biophysique moléc. et cellulaire	UMR8619	Letellier	21, 5, 7, 23, 24	1	1 (favorable)

– N'appartient pas à la section 7

Sigle	Unité	Directeur	Sections	Cher. 7	Chercheurs 7 évalués
LETG	UMR6554	Robin	39, 31	1	1 (favorable)
INCM	UMR6193	Boussaoud	27	1	1 (favorable)
Math appli Paris V	UMR8145	Graffige	1	1	1 (favorable)
CRAL	UMR8566	Schaeffer	35	1	1 (dont 0 favorable)

IBP	UMR8618	Langin	28, 29	1	1 (favorable)
IGS	UPR2589	Claverie	21, 22	1	1 (favorable)
CMM	UMI2807	Correa	1	1	1 (favorable)
LIMMS	UMI2820	Le Pioufle	8	1	1 (favorable)
MICA	UMI2954	Castelli	7	1	1 (favorable)

Trois chercheurs étaient vus en cas particuliers suite aux reports successifs des sections de printemps et d'automne 2006. N'ayant toujours pas eu de rapport malgré plusieurs relances, la section a émis un avis d'alerte pour ces trois chercheurs.

Dans le cadre de l'évaluation biennale des chercheurs, la section a aussi eu à examiner l'activité de 5 chercheurs relevant d'autres sections du comité national, que ce soit à leur demande ou à la demande de leur section de rattachement. Pour ces 5 chercheurs, issus des sections 9, 10, 13, 22 et 28, la section a considéré que leur activité ne relève pas, ou pas de manière significative, de la section 07. Pour 2 d'entre eux cependant, elle reconnaît que leur activité est à l'interface entre leur section et la section 07, mais leur contribution dans les thématiques de la section 07 reste un peu marginale.

## 7.2 Cas particuliers chercheurs

La section donne un avis favorable aux demandes :

- de changement d'affectation de Thomas COLCOMBET (UMR6074, IRISA) pour l'UMR6089, LIAFA.
- de changement d'affectation de Silvano DAL ZILIO (UMR6166, LIF) pour l'UPR8001, LAAS.
- de réintégration à l'UMR5216 puis de changement d'affectation de Rafaël LABOISSIERE (UMR5216, GIPSA) pour l'unité INSERM U534.
- de changement d'affectation temporaire, pour un an, de Nicolas SCHABANEL (UMR5668, LIP) pour l'UMI2807 à Santiago du Chili.
- de changement de section de Claire BEYSSADE (UMR8129, Institut Jean-Nicod) pour la section 34, considérant que son activité ne relève effectivement plus de la section 07.
- de rattachement complet à la section 07 de Philippe MULHEM (EXT80, Moyens communs).
- de renouvellement de mise à disposition d'Alfonso DA SILVA-FERREIRA (UMR6070, I3S) auprès du COST à Bruxelles.
- de renouvellement de mise à disposition de Christophe PAUL (UMR5506, LIRMM) auprès de l'Université Mc Gill de Montréal.
- de renouvellement de mise à disposition de Nicolas SCHABANEL (UMR5668, LIP) auprès de l'UMI2807, CMM, à Santiago du Chili.
- de renouvellement de détachement de Eric CASTELLI (UMR5217, LIG) au laboratoire MICA, UMI2954 à Hanoï.
- de titularisation de Balazs KEGL (UMR8607, LAL).

## 7.3 Reconstitution de carrières

La section donne un avis favorable à la prise en compte du tiers complémentaire d'ancienneté pour :

- Urtzi AYESTA (UPR8001, LAAS),
- Sandrine ANTHOINE (UMR6070, I3S),

– Barbara NICOLAS (UMR5216, GIPSA).